



ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE

RÉUNION PUBLIQUE

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mardi 16 janvier 2024 / **19 h**

École Académie Assomption – 1255, promenade Rough Waters, Bathurst (N.-B.) E2A 1Z2

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
 - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
Sans objet
7. Adoption des procès-verbaux
 - 7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 décembre 2023 – avis de motion
 - 7.2 Suivis découlant des procès-verbaux
8. Pour discussion ou décision du CED
Sans objet
9. Vérification du rendement de la direction générale
 - 9.1 Nominations
 - 9.2 Rapport de vérification – Politique 4.0 – partie 4.2
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
 - 10.1 Rapports des comités
 - 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 - 10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 décembre 2023
 - 10.1.2 Comité jeunesse
Sans objet
 - 10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.4 – Code de conduite des membres du CED

10.1.3.2 Politique 2.4 – Délégation à la direction générale

11. Renseignements
 - 11.1 Rapport de la présidente
 - 11.2 Correspondances
 - 11.2.1 Lettre d'appui du CEDSFNE à l'Aéroport régional de Bathurst
 - 11.2.2 Lettre de remerciement de l'AFPNB pour le défraiement des frais d'adhésions
12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)
13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public
14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 16 JANVIER 2024

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à **madame Annie Raïche** qui est assistante en éducation à l'école Académie Assomption. La candidature de madame Annie a été envoyée par la directrice de cette école.

Madame Annie Raiche est une personne qui donne toujours son 100% pour ses élèves, elle travaille actuellement avec une élève de 2^{ème} année, mais elle n'hésite pas à aider les autres élèves de l'école dès qu'elle en a l'occasion. Elle est toujours souriante, de bonne humeur et prête à aider. Elle va constamment au-delà des exigences de son travail. C'est une employée qui a la communauté de l'école à cœur et qui n'hésite pas à prendre de son temps personnel pour mettre des projets en place ou pour trouver des façons d'amener de nouvelles opportunités à notre école. Elle a aussi à cœur le bien-être de ses collègues et prépare des projets au niveau du mieux-être ainsi que des activités sociales pour le personnel de l'école. L'Académie Assomption est chanceuse de l'avoir parmi l'équipe et nous la remercions pour son excellent travail.

J'inviterais donc, madame Annie Raïche à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil tient à vous transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements pour le dévouement et l'implication dont vous faites preuve.

**30^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 12 décembre 2023 – 19 h
École Léandre-Legresley de Grande-Anse**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis dans la salle ainsi qu'à l'élève conseiller Veilleux qui se joint à la rencontre virtuellement. Un tour de table est effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Marie-France Maltais; Guy Chiasson; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud.

Conseillère et conseiller via Teams : Alexandre Veilleux (élève conseiller)

Directeur général : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Direction administrative des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie : Carole Raymond
Direction des services de soutiens à l'apprentissage : Susan Arseneault

Absences : Richard Gallant (vice-président); Danny Comeau.

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 177, RÉOLUTION 30-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Chiasson**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 12 décembre 2023.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
Aucun conflit n'est rapporté

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente du Conseil invite la présidente du CPAÉ madame Josée Thériault-Baldwin et la direction de l'école à faire leur présentation aux membres du Conseil.

La direction d'école étant toute jeune sur son poste elle explique qu'elle souhaite solidifier les bases de l'école pour pouvoir mettre l'emphase sur les projets à venir, dont le plan d'amélioration de l'école 2023-2024. La présidente du CPAÉ poursuit en informant que le comité a été sollicité en début d'année pour choisir de nouvelles valeurs qu'ils aimeraient voir grandir à travers l'école ; désormais, l'école Léandre-Legresley est bienveillante, inclusive, engagée et naviguant vers l'avenir. Elles poursuivent en indiquant que pour l'école il était important de travailler et parler ensemble le même langage autour de la vision, mission et des valeurs de l'école.

La direction d'école continue en détaillant les priorités fixées par l'école ainsi que les ateliers offerts aux jeunes :

➤ **PRIORITÉS :**

- *La littératie;*
- *Le sentiment d'appartenance et de sécurité;*
- *Les comités;*
- *L'école réimaginée.*

➤ **LES ATELIERS :**

- *Phare 1 (maternelle à 2^e années) : développement de l'empathie, gestion des émotions, collaboration;*
- *Phare 2 (3^e, 4^e et 5^e années) et Phare 3 (6^e, 7^e et 8^e années) : atelier créatif, atelier naturel, atelier cuisine, conseil des leaders, atelier de gym, atelier de danse, chorale, macramé, atelier de couture, comité sportif (volleyball, badminton, etc.).*

Elle précise que ces ateliers sont offerts tous les vendredis, les jeunes doivent s'engager dans un projet pour 6 à 7 semaines chapeauté par un membre du personnel ou de la communauté, et finalement l'école est en train de développer des indicateurs de développement de compétence pour que les apprenants puissent s'autoévaluer. Les ateliers proposés seront toujours en renouvellement à la lumière des intérêts des jeunes et des membres du personnel pour offrir des ateliers de qualité. La direction d'école ajoute que chaque matin, les élèves ont le choix de prendre un petit déjeuner à la cafétéria, lire à la bibliothèque, marcher au gymnase, faire du yoga, jouer de la musique jusqu'à la rencontre quotidienne à 8h25 de l'ensemble des élèves et du personnel. Ce temps de mieux-être et cette rencontre quotidienne renforcent le sentiment d'appartenance à l'école.

La présidente du CPAÉ explique qu'elle mène les activités de collecte de fonds pour financer le voyage éducatif des 8^e années à Québec tout en faisant participer activement les jeunes à chaque activité de collecte de fonds.

Elles concluent toutes deux leur intervention par les projets en cours de l'école, notamment le téléjournal ELL qui connaît un grand succès, l'entreprise ÉcolonaturELL, Educ-Action (serre et poulailler) ; et les prochaines étapes pour mener à bien leur projet consisteraient à évaluer leurs compétences et avancements, diversifier leurs ateliers et avoir un agent communautaire à temps plein.

La présidente les remercie pour leur engagement et pour l'implication de la communauté.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à quatre candidates qui se sont distinguées :

Madame Roxanne Friolet et **madame Jessica Paulin** ont monté un projet de réaménagement pour la bibliothèque de l'école Léandre-Legresley. Elles étaient toutes deux enseignantes de 8^e année l'an passé et elles ont donné beaucoup de leur temps personnel pour que le projet aboutisse. Elles ont permis que la bibliothèque scolaire devienne accueillante et donne le goût de la lecture aux jeunes apprenants ; en plus d'être toujours disponibles et souriantes pour aider.

Madame Stéphanie Thériault est cuisinière à l'école Léandre-Legresley. Madame Stéphanie, en plus d'assurer un service de cafétéria de qualité aux apprenants, bouillonne d'idées : en mettant en place des diners communautaires pour assurer la survie du service de cafétéria de son école, en proposant des ateliers cuisine aux apprenants, en orchestrant les petits-déjeuners le matin avec l'aide de son assistante... elle a le souci du détail, le cœur sur la main et la santé des enfants au premier plan. Madame Stéphanie est appréciée de tous !

Madame Josée Thériault-Baldwin siège sur le CPAÉ depuis que son fils est à la maternelle, elle en est désormais la présidente pour la dernière année puisque son fils partira pour la polyvalente l'année prochaine. C'est une personne qui ne craint pas de s'engager, en plus d'investir son temps comme présidente, elle chapeaute aussi le comité de voyage des 8^e années. Lorsque cette femme s'engage dans quelque chose, elle va au bout de ce qu'elle peut accomplir, avec le bien-être des apprenants toujours mis au premier plan.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil souligne l'engagement de ces femmes, qui chacune à leur manière aura apporté du mieux-être aux apprenants de cette école par leur projet et leur investissement. Le Conseil les remercie pour le dévouement et l'implication dont elles font preuve.

6. Perfectionnement du Conseil Sans objet

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 14 novembre 2023

MOTION 178, RÉOLUTION 30-7.1

**Le conseiller Chiasson propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 14 novembre 2023.

Adoptée

7.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

8. Pour discussion ou décision du CED

8.1 Comités du CED

MOTION 179, RÉOLUTION 30-8.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit approuvée, tel que présenté, la constitution des comités de travail du Conseil d'éducation du DSFNE pour l'année 2023-2024.

Adoptée

8.2 Cotisation des CPAÉ à l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB)

MOTION 180, RÉOLUTION 30-8.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE le Conseil d'éducation paie les frais d'adhésion de 25 \$ à l'AFPNB pour les CPAÉ des écoles du DSFNE pour l'année 2023-2024.

Adoptée

8.3 Aéroport régional de Bathurst

MOTION 181, RÉOLUTION 30-8.3

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QU'une lettre soit envoyée en appui à l'Aéroport régional de Bathurst et pour le rétablissement du transport de passagers quotidien par avion à Bathurst.

Adoptée

8.4 Discussions tenues à huis clos lors de la réunion de travail du 12 décembre 2023

MOTION 182, RÉOLUTION 30-8.4

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE les discussions qui ont été tenues lors de la réunion de travail du 12 décembre 2023 à huis clos soient adoptées par le Conseil d'éducation du DSFNE.

Adoptée

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Précisions – Scolarisation des apprenants après la 12^e année

Le directeur général revient sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre dans les médias locaux suite à la parution d'une lettre d'opinion d'une parent d'élève laissant penser au grand public que le DSFNE n'acceptait plus de jeunes être scolarisé après l'âge de 18 ans. Le directeur général explique qu'il n'en est rien, actuellement 37 élèves sont scolarisés au DSFNE et ont plus de 18 ans. Il précise cependant que la scolarisation n'est pas un automatisme, il existe plusieurs raisons pour lesquelles un jeune serait scolarisé après ses 18 ans tels que des besoins spéciaux ou s'il fréquente des classes alternatives. Ceci implique le travail de l'école, de l'équipe stratégique et de nombreux partenaires externes pour entourer l'élève et répondre à ses besoins. Le directeur général ajoute que chaque situation est unique, les écoles font du cas par cas dans l'optique de choisir la meilleure option pour le jeune. Toutefois, il reconnaît que dans le cas spécifique de la lettre d'opinion reçue par les médias, il y a eu un défaut dans la communication et il faudrait à l'avenir mieux anticiper l'avenir de ces jeunes en travaillant avec les familles et les partenaires externes. Le directeur général est conscient que dans nos communautés rurales le service offert à ces jeunes n'est pas équitable selon les régions, voire inexistant dans certaines communautés, alors que dans le système scolaire ils sont encadrés et reçoivent beaucoup de service. Pour conclure, le directeur général ainsi que la directrice des services de soutien à l'apprentissage estiment que cette sortie médiatique a amené un débat qui est nécessaire, non pas sur le respect du DSFNE de la Loi sur la scolarisation des apprenants après la 12^e année, mais bien sur les services offerts après la sortie du système éducatif de ces jeunes, qu'ils aient 18 ou 21 ans.

Le Conseil s'interroge si un processus existe au sein du district pour encadrer ces enfants. La directrice des services de soutien à l'apprentissage et le directeur général confirment qu'il existe un processus, dès la 9^e année pour les élèves concernés. Le directeur général ajoute que les procédures vont tout de même être révisées.

Nomination

Le directeur général profite de la réunion publique pour annoncer la nomination de madame Stéphanie Kerry au poste de direction des services de soutien à l'apprentissage en remplacement de madame Susan Arseneault qui prendra prochainement sa retraite. Madame Stéphanie est actuellement directrice de l'école La Ruche de Tracadie.

9.2 Rapport de vérification – Politique 4.0 – partie 4.2

Le directeur général démarre la présentation de son rapport qui ce soir porte sur la finalité du mieux-être. Il a invité madame Carole Raymond, directrice des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie et madame Susan Arseneault, directrice des services de soutien à l'apprentissage à l'accompagner pour la présentation de ce rapport étant les championnes de cette finalité. L'objectif du DSFNE au sein de cette finalité est que 100% des écoles et des services de garde améliorent le bien-être mental, émotionnel et spirituel des personnes apprenantes d'ici juin 2024.

Le directeur général poursuit en détaillant ce qui suit :

- **Sondage de l'IMER** : on parle des trois paliers à savoir la conscientisation, la construction et l'intégration et on mesure le sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie qui sont déterminantes dans la notion de mieux-être. Le DSFNE se situe en phase d'intégration pour ce qui est de l'appartenance et de l'autonomie et en phase de construction pour la compétence. Également les atouts relationnels, professionnels, attitudes optimistes, intelligences émotionnelles et adaptations sont déterminants dans la notion de la résilience. Le DSFNE se situe dans la phase d'intégration pour les atouts relationnels, professionnels et attitude optimiste et en construction pour les atouts de l'intelligence émotionnelle et d'adaptation.

En ce qui concerne l'indice du bien-être du personnel, le DSFNE est à 6 sur 9 qui est assez bon pour l'ensemble de nos écoles. Le directeur général précise que les outils présentés sont plus des outils d'améliorations que des outils d'évaluation.

- **Travail du mieux-être avec les secteurs** : organisation de rencontre avec les superviseurs des secteurs qui ne sont pas dans les écoles afin de les sensibiliser au mieux-être et aux finalités à travers différentes activités pour faire en sorte que les finalités se vivent au quotidien dans tous les secteurs du DSFNE.
- **Mieux-être des apprenants** : travaille des différentes dimensions du mieux-être avec les apprenants tels que dans le vélo du mieux-être – le directeur général explique que dans la dimension du mieux-être, il s'agit de semer des graines aujourd'hui pour obtenir de résultats et de saines habitudes de vie pour les jeunes sur le long terme.
- **Programme FLUPPY** : la directrice des services de soutien à l'apprentissage explique la nouveauté des trousseaux FLUPPY qui ont pour vocation de faire travailler les cinq émotions de bases aux maternelles, 1^e et 2^e année dans une idée de prévention autour de la lecture. Le DSFNE s'est déjà doté de l'ensemble des trousseaux pour toutes les écoles concernées, mais à ce jour, l'école Cité de l'Amitié est l'école pilote.
- **Collecte de données en lien avec la finalité** : le directeur général partage plusieurs données issues de sondages administrés par le Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). Il explique que le DSFNE pense désormais faire appel, pour les

sondages concernant ses apprenants, au CSNB plutôt que d'administrer l'IMER pour avoir des données plus complètes et cohérente d'année en année.

MOTION 183, RÉOLUTION 30-9.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.2, tel que présentée par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 novembre 2023

Le porte-parole du comité des finances et des infrastructures, le conseiller Chiasson informe le Conseil que sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 59 621\$ pour un solde de 75 379\$ en date du 30 novembre 2023.

Le Directeur des services administratifs et financiers ajoute que les fonds provenant du ministère de l'Éducation et de Développement de la petite enfance en raison de l'absence de l'adhésion du CEDSFNE à la Fédération des Conseils du Nouveau-Brunswick seront déposés automatiquement dans le budget du Conseil prochainement. Il précise également que la somme de 23 916 \$ sera imputée à « Participation - Congrès/conférence/formation » et non à « Frais de déplacement » puisque ces frais sont liés au congrès de la FNCSF.

10.1.2 Comité jeunesse

10.1.2.1 Rapport de la réunion

L'élève conseiller présente son rapport de la dernière réunion du comité jeunesse du Conseil d'éducation du DSFNE et la présidente du CED apporte la précision qu'actuellement le Conseil jeunesse travaille à titre consultatif pour le Comité jeunesse du CEDSFNE, il sera prochainement officialisé.

L'élève conseiller Veilleux présente les membres qui compose le Conseil jeunesse : Mélinda Gagnier (polyvalente Roland-Pépin), Mya Guitard (Aux Quatre Vents), Emma Armstrong (École Secondaire Népisiguit), Chloé LeBlanc (polyvalente W.-A.-Losier), Antoine Chiasson (École Marie-Esther), Sadie Breau (Centre scolaire communautaire La Fontaine) et Marie-Eve Thériault (polyvalente Louis-Mailloux).

Il poursuit avec l'un des premiers point abordés lors de la rencontre, à savoir l'envoi d'une lettre au CSLC (Canadian student leadership conference) pour que le CJCED leur fasse part de leur recommandation pour mieux inclure les jeunes francophones la prochaine fois qu'un évènement sera organisé.

Le porte-parole Veilleux poursuit avec le deuxième point abordé lors des deux dernières rencontres du CJCED, en lien avec l'absence de Conseil des élèves à l'école Aux Quatre Vents, il explique que cette situation est connue et prise en main par la direction générale, l'élève conseiller Veilleux a connaissance qu'une période d'élection est en cours et qu'un Conseil des élèves devrait être formé à après les fêtes de fin d'année dans cette école.

Enfin, l'élève conseiller Veilleux informe le Conseil que le CJCED a été contacté par la Table de concertation pour contrer la violence conjugale dans la Péninsule Acadienne, le CJCED souhaite en apprendre davantage sur l'implication qu'il pourrait avoir auprès de cette table et prévoit de participer le 17 janvier prochain à une rencontre.

L'élève conseiller rapporte qu'il est très fier de l'investissement et de la vision des membres du Comité jeunesse.

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2 Politique 2.3 – Imputabilité de la direction générale

Le Conseil ne révisé pas cette politique et souhaite l'apporter au comité des politiques pour révision.

La présidente demande à ce qu'une rencontre du comité des politiques soit organisée en début d'année 2024.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le Conseil a reçu son rapport. Aucun commentaire n'est apporté.

11.2 Correspondance

11.2.1 Lettre au MEDPE – Réforme de la gouverne locale – limite des districts et sous-districts

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre de l'AFPNB – Défraiement des frais d'adhésion

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

La conseillère Hébert a aimé la réunion et félicite les honneurs au mérite.

Le conseiller Morais et Robichaud ainsi que la conseillère Maltais apprécient les rapports présentés par la direction générale et souhaite de joyeuses fêtes à l'assemblée.

Le conseiller Chiasson partage le point de vue de ses collègues, il souhaite toutefois avoir des précisions concernant le projet de réforme des plans de pension du gouvernement pour

les employés syndiqués sous les SCFP 2745 et 1253, et interroge le directeur général à ce sujet.

Le directeur général explique que le projet de loi impactant les plans pensions des groupes d'employés syndiqués sous le SCFP 2745 et 1253 vient d'être voté par le gouvernement, tout en précisant que ce processus ne se passe pas dans le cadre de négociation des conventions avec les syndicats ; cette situation vient naturellement impacter les écoles et le district en créant une instabilité inattendue pour ces groupes d'employés qui pourraient décider de partir en grève illégale ou de manifester leur mécontentement d'une manière différente.

La présidente a aimé la présentation du CPAÉ et de la direction d'école, elle met en valeur l'imagination et le sentiment d'appartenance des membres de la communauté de cette école. Elle profite de cette fin d'année pour espérer une plus grande stabilité pour la prochaine année et souhaite à tous de prendre le temps de se ressourcer durant les fêtes de fin d'année.

Elle souhaite également une belle retraite à madame Susan Arseneault qui part prochainement après 34 années de carrière au sein du DSFNE.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Monsieur Philippe Poirier, papa de deux jumelles actuellement en 8^e année à l'école Léandre-Legresley et membre du CPAÉ de l'école souhaite s'exprimer sur un problème de longue date : le passage piéton dangereux devant l'école combiné à la vitesse de la route. Il explique qu'il a fait de multiples contacts tels que la GRC, la Sécurité publique, Transport Nouveau-Brunswick et l'envoi de lettres au village de Rivière du Nord. Il explique qu'actuellement c'est la maman de trois élèves de l'école, madame Samantha Truc, très investie par ailleurs, qui fait la brigadière pour faire traverser les élèves. Les membres de la communauté présents dans l'assemblée et la direction de l'école expriment qu'ils se sentent désemparés face à l'incapacité de chacun à prendre ce problème en main et à se renvoyer le problème les uns aux autres. Il a été évoqué l'installation de caméra ou de panneaux lumineux, mais à ce jour la situation n'a pas évolué. Le conseiller Chiasson, qui a de l'expérience dans le milieu municipal, partage des exemples de ce qui existe dans sa propre municipalité de Saint-Quentin pour assurer la sécurité du passage piéton de l'école, avec en l'occurrence la présence d'un brigadier et de panneaux lumineux. Le CED conseille au CPAÉ d'orienter leur demande vers la municipalité de Rivière du Nord. Le CPAÉ demande le soutien du CEDSFNE afin de faire avancer ce dossier pour la sécurité des enfants et le Conseil confirme qu'il interviendra auprès du Conseil municipal en début d'année 2024.

Madame Stéphanie Thériault, maman d'un jeune homme qui s'est enlevé la vie l'année dernière, souhaite apporter au Conseil qu'elle aimerait voir des messages apparaître automatiquement à chaque fois que les jeunes se connectent à internet offrant de l'aide pour des services en santé mentale. Le directeur général reconnaît qu'il faut parfois malheureusement des événements tragiques pour faire évoluer les choses. Depuis cet événement, il explique que de nombreuses rencontres ont eu lieu afin de sensibiliser les membres du personnel, les écoles et les jeunes aux dangers du web. Il poursuit en informant que la GRC a vu les tentatives d'attaques se multiplier par 100, et que le meilleur moyen de les contrer est d'outiller et de sensibiliser nos jeunes.

Les membres de la communauté proposent différents supports pour faire circuler les numéros de soutien en santé mentale comme des outils promotionnels (support de téléphone cellulaire, bracelet, etc.), message de type pop-up lorsqu'il y a une connexion sur le réseau du DSFNE, etc. Le directeur général retient toutes ces suggestions et remercie l'assemblée pour ce partage.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21h06.

Ghislaine Foulem
Présidente

Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil

Politique ciblée

3.6.6



Rapport de vérification 2023 – 2024

Petite enfance

Aperçu stratégique

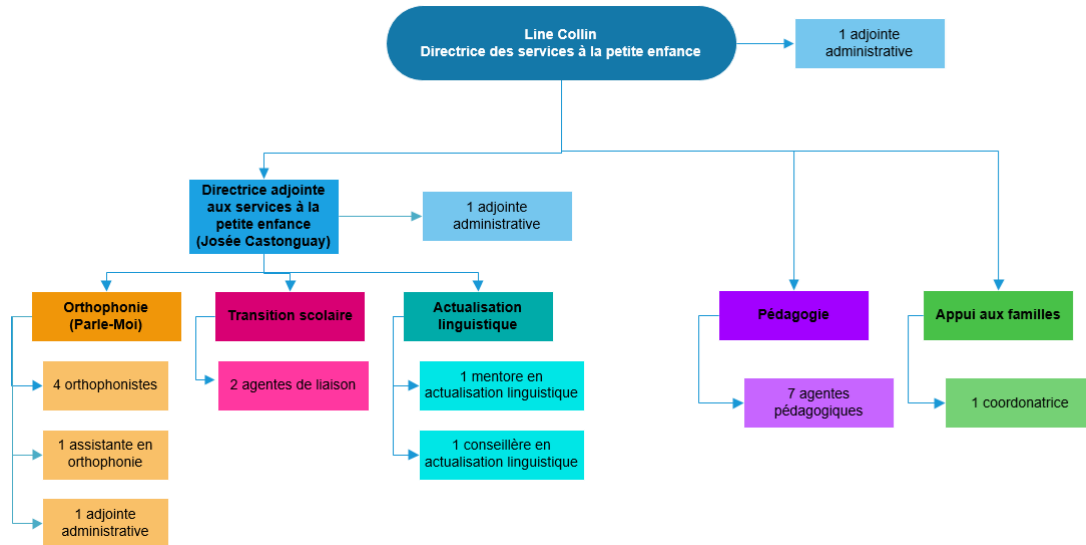
Pour chacun des secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel des secteurs visés selon les normes et les objectifs de chacun.

Afin de répondre aux exigences des politiques 3.6 « *Communication et appui au conseil* », voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

ORGANISATION DU SECTEUR

Ce rapport souligne le travail effectué par le secteur de la petite enfance. Les membres de l'équipe sont sous la supervision de la directrice des services de la petite enfance. Cette dernière est sous la supervision de la direction générale.

Leur mandat principal est de faire en sorte que **les programmes et les services offerts aux familles** soient intégrés, de grande qualité et appuient le développement global des jeunes enfants pour que chacun puisse vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes et positives.



- Le secteur des services de la petite enfance fait partie du district depuis 2013.
 - Un poste de direction adjointe a été ajouté en février 2022 afin de soutenir la directrice dans son mandat.
 - La direction du secteur fait partie de l'équipe de gestion du district.
 - Les services d'actualisation linguistique préscolaires qui existaient au district ont été déplacés dans ce secteur.
 - Une équipe d'agentes de liaison a été mise en place en janvier 2022 pour offrir un soutien et de l'accompagnement aux écoles dans le dossier de transition scolaire.
 - À l'automne 2023, le MEDPE a ajouté une personne supplémentaire à l'équipe des communications du district. Cette personne se consacre notamment à améliorer les outils de communication, concevoir du matériel promotionnel et organiser des événements publics, en mettant l'accent sur les services de la petite enfance.

La direction des services à la petite enfance a pour rôle principal d'assurer un leadership dans la planification et la prestation de l'ensemble des programmes et des services à la petite enfance visant les familles qui ont des enfants âgés de 0 à 8 ans sur le territoire du DSFNE.

Pour ce faire, elle doit notamment :

- Analyser les données relatives à l'état de la petite enfance pour l'ensemble des communautés du territoire du district scolaire afin d'y effectuer une planification stratégique.
- Diriger les évaluations et les interventions en ce qui concerne la qualité des pratiques pédagogiques et des apprentissages dans les garderies éducatives ;
- Mobiliser les acteurs des secteurs privés, publics et communautaires qui offrent divers services aux familles d'enfants âgés de 0 à 8 ans.
- Assurer l'amélioration continue de la qualité des pratiques pédagogiques du personnel des services de garde.

- Faire en sorte que les interventions et les services fournis par les organismes responsables des interventions précoces et de l'autisme préscolaire soient de haute qualité.
- Mettre en œuvre des initiatives qui contribuent à assurer un continuum d'apprentissage dès la naissance.
- S'assurer que des services de transition à la maternelle soient offerts à tous les enfants, ainsi que voir au déroulement efficace du processus d'inscription à la maternelle, et de l'administration des évaluations à la petite enfance.
- Soutenir les efforts du personnel des écoles primaires lors de la mise en œuvre de leur processus d'accueil des enfants âgés de 4 à 5 ans.

Ce secteur est actuellement en planification stratégique (2023-2026) afin d'identifier les objectifs et stratégies à implanter pour assurer une amélioration continue des services de la petite enfance.

- Rencontre avec l'équipe des services de la petite enfance (septembre)
- Rencontre avec les partenaires (octobre)
- Un sondage a été effectué auprès des éducatrices des services de garde afin de définir leurs besoins en formation.
- Harmonisation des initiatives entre le district et le ministère

Pour coordonner ce projet d'envergure de manière structurée, le secteur bénéficie de l'accompagnement par des membres de l'équipe de l'amélioration continue du DSFNE.

Les services de la petite enfance

(Politique 3.6.6)

L'équipe des services de la petite enfance travaille en collaboration avec le district à inspirer les services de garde au sujet des trois finalités du CED.

Une rencontre annuelle a lieu entre les exploitants et les directrices des garderies éducatives du DSFNE ainsi que l'équipe du district afin que celles-ci ressentent une appartenance au district et participent au développement de la mission. Des informations et formations sur la vision, la mission et les finalités du DSFNE sont offertes lors des rencontres et de façon continue.

- Initiatives de l'année scolaire 2022-2023 :
 - **Apprendre tout au long de sa vie** : Formation : « Développer les compétences dès la petite enfance. »
 - **Soutenir une vie saine et équilibrée** : Formation sur le « Vélo du mieux-être »
 - **Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle** : Subventions offertes pour donner l'accès à des projets permettant de rejoindre cette finalité (ex. visite d'artistes et des membres de la communauté en garderie éducative, visites dans la communauté par les enfants, etc.)

ICLC	
2022-2023	2023-2024
Investissement de 15 000\$ <ul style="list-style-type: none"> • 65 projets approuvés • 22 garderies ont participé 	Investissement 20 000\$ <ul style="list-style-type: none"> • 85 projets approuvés (18 000\$) • 22 garderies ont participé

Exemples de projets

- 1- Contes et chansons
- 2- Découvrir la musique acadienne
- 3- Connaissance de la culture autochtone



Dans la section suivante, vous retrouverez les actions des différents dossiers de l'équipe ainsi que les défis rencontrés par celles-ci.

Orthophonie (Parle-moi)	<ul style="list-style-type: none">• Orthophonistes communautaires qui travaillent auprès des familles à domicile en plus de travailler avec les garderies.• Collaboration avec les autres services à la petite enfance du district et la communauté.• L'équipe offre des interventions ciblées et universelles aux parents et partenaires au niveau du développement du langage, ce qui inclut la littératie et la communication orale.
------------------------------------	---



- **Prévention et intervention précoce**
 - Âge de la majorité de la clientèle référée: **dès 18 mois jusqu'à 2 ans**
 - Toutes les références à la suite de « l'Évaluation du trottineur » sont dirigées vers ces services (entente entre les ministères)
 - Reçoit des références des autres partenaires également (FPE¹, hôpital, etc.).
 - Un total de 188 références reçues entre 1^{er} juillet 2022 et 30 juin 2023 pour des services ciblés.
 - Participation à des séances de groupe universelles et ciblées : 1 225 participants (2022-2023)
- **Diriger les enfants vers des ressources nécessaires** de façon préventive, si requis. (Ergothérapie, physiothérapie, audiologie, pédiatre, FPE¹, etc.)
 - Dans certains cas, sans les visites à domicile, ces enfants n'auraient probablement jamais été dirigés vers des services avant leur évaluation d'entrée à l'école (EPE-AD à 4 ans)
- **Services offerts dans l'environnement naturel de l'enfant** et du parent (à domicile). Ceci permet de personnaliser les conseils et les stratégies pour de meilleurs résultats.
 - Permet l'augmentation des capacités parentales, l'augmentation du sentiment de compétences des parents et des interactions positives parents-enfants.
 - Environ 50 visites à domicile par mois au total (suivis ciblés).
- **Offre de formations variées** aux parents, éducatrices en garderie et autres intervenant(e)s de la petite enfance, et remise de matériel de littératie.

Défis de cette équipe

- Les effets néfastes des écrans sur le développement social et langagier des enfants sont constatés, c'est une réalité de plus en plus présente. Il est important de sensibiliser et éduquer les parents sur cette réalité.
- Manque d'engagement de certains parents envers les services et les suivis.
- Les services ne sont encore pas assez reconnus et bien compris malgré la promotion.
- Collaborer davantage avec le secteur scolaire dans le but d'améliorer les habiletés en littératie des enfants d'âge préscolaire et scolaire.
- Manque de ressources humaines pour augmenter les interventions en garderie au niveau de la littératie.

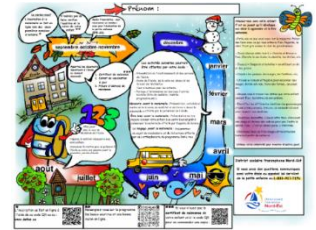
¹ FPE : Famille petite enfance

Transition scolaire

- Une initiative unique au DSFNE (janvier 2021)
- Les agentes de liaison font le lien entre les services à la petite enfance, les écoles primaires et les parents afin d'offrir des formations, des ressources et de l'accompagnement pour les activités de transition à la maternelle.

- **Préparation de matériel et de formations** afin d'offrir un support pour les écoles et les parents dans l'accompagnement des enfants pendant la période de transition vers l'école, l'année qui précède l'entrée à la maternelle :

- Formation pour les parents
- Fiches d'activités pour les enfants et parents
- Vidéo explicative du processus d'inscription et des activités annuelles
- Formation pour le personnel des écoles et les éducatrices en garderie
- Napperon comportant des idées d'activités remis aux enfants lors de leur première visite à l'école
- Guide qui accompagne le processus de la transition vers la maternelle, comportant tous les renseignements utiles pour les écoles



- **Préparation de trousse « Avant la maternelle »** : Le DSFNE a réservé des fonds pour offrir une trousse de matériel pour tous les enfants qui s'inscrivent à la maternelle depuis les dernières années. Elle contient des articles comme des livres d'auteurs acadiens, des lettres aimantées, des cartes d'émotions, des crayons à colorier, etc.
- **Rencontres de transfert d'information du préscolaire au scolaire** : Les agentes de liaison coordonnent ces rencontres entre les professionnels de la santé et des autres milieux avec les intervenants scolaires pour assurer une continuité éducative afin que l'information pertinente au sujet de chaque enfant soit partagée.
- **Inscription scolaire** : Les agentes appuient les écoles et les parents. Elles offrent une formation aux adjointes administratives.

Défis de cette équipe

- Inscriptions tardives à la hausse.
- Manque d'uniformité dans les activités de transition offertes aux parents et enfants par les écoles. Ceci est voie d'amélioration.

Nombre d'inscriptions à la maternelle				
	2021	2022	2023	2024
Chaleur	161	138	166	128
Restigouche	88	132	110	90
Péninsule acadienne	297	301	280	250
Alnwick	31	30	27	24
Total	577	601	583	504 En cours

Prévision pour 2024 : 555 enfants

Nous remarquons une baisse continue depuis les dernières années.



Voici le nombre d'enfants inscrits dans les garderies éducatives du territoire du DSFNE. (1^{er} décembre 2023)

DSFNE (grand total : 2 351)			
Groupe d'âge	Nbre d'enfants	Groupe d'âge	Nbre d'enfants
Nourrisson 0-2	154	4 ans	272
2 ans	387	5 ans	2
3 ans	349	Après-classes	1 187

Ces informations ne nous permettent pas de faire une bonne prévision du nombre d'élèves qui seront dans nos écoles d'année en année. Cependant, il est possible d'affirmer qu'environ 70% des enfants de 4 ans qui fréquenteront nos écoles primaires sont présentement en garderies éducatives.

P.S. Il n'est pas possible de connaître le nombre d'enfants qui sont dans les garderies qui ne sont pas agréées ou ceux qui ne fréquentent aucun service de garde.

Actualisation linguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Mentore et conseillère qui collaborent avec les parents et les garderies afin de les outiller à mieux préparer les enfants dans l'apprentissage du français en vue de leur entrée à l'école. (Inclus les enfants des familles exogames et de nouveaux arrivants.) • Cette équipe veille à former et accompagner les services de garde qui accueillent les enfants nouveaux arrivants dans leur milieu d'apprentissage.
-----------------------------------	---

- **Accompagnement et formation aux personnes éducatrices** par la mentore en actualisation linguistique.
- **Offre de séances de groupe pour tous les enfants qui ne fréquentent pas de garderie** ou encore ceux qui fréquentent une garderie anglophone des régions Chaleur et Restigouche.
- **Offre de visites à domicile** lorsque des rencontres de groupe ne sont pas possibles.
- **Livraison de feuillets d'activités** et de **livres numériques** pour les familles.
- **Participation aux activités communautaires** avec les centres de ressources familiales et le programme Parle-moi pour faire connaître les services.

➤ **Services offerts pendant l'année scolaire 2022-2023**

- **Nombre de familles suivies : 78**
- **Séances de groupe : 90 (Chaleur et Restigouche)**
- **Visites à domicile 9 enfants** (Péninsule acadienne / aucun groupe)
- **Accompagnement individualisé de 28 éducatrices dans 15 garderies**

- **Année scolaire 2023-2024** : La croissance des besoins est réelle, tout particulièrement en raison de l'augmentation des nouveaux arrivants et de la présence accrue des écrans dans le quotidien des enfants (majoritairement en anglais)

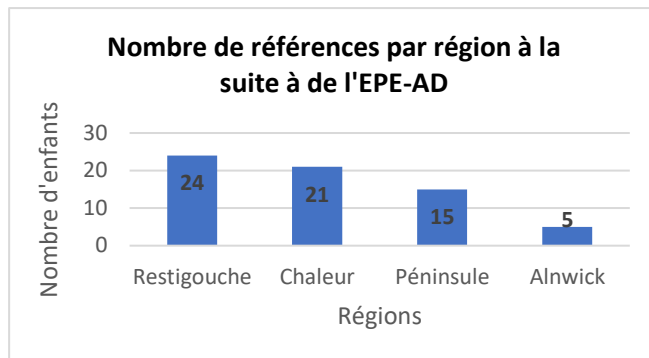
Besoins dans les services de garde

- Nombre d'enfants ayant besoin d'actualisation linguistique (0 – 5 ans) : 140
- Nombre de nouveaux arrivants : 29
 - Francophones : 10
 - Langue dominante autre que le français : 14
 - En garderie anglophone, mais inscrits à l'école en français : 5

Références aux services à la suite de l'EPE-AD : 65 (enfants ayant fait l'évaluation en anglais OU ayant des compétences insuffisantes en français pour l'entrée à l'école)

Des enfants sont référés à la suite de l'EPE-AD. Voici le nombre d'enfants et les types de service de garde auxquels ils sont inscrits :

- 42 sont en garderie francophone
- 16 sont en garderie anglophone
- 7 ne sont pas en garderie



Défis de cette équipe

- Très grand territoire à couvrir pour 2 personnes afin de répondre aux réels besoins des services pour les familles et les services de garde dus à l'augmentation continue des nouveaux arrivants.
- La plupart des références arrivent uniquement après l'évaluation de 4 ans. Il faudrait intervenir plus tôt.
- Plusieurs familles immigrantes ont droit aux services, mais ne les connaissent pas.
- Manque de connaissances au sujet des services qui existent et de sensibilisation de la population au sujet de l'importance de parler le français, surtout dans notre contexte minoritaire.

Pédagogie	<ul style="list-style-type: none">• Agentes pédagogiques en petite enfance<ul style="list-style-type: none">○ Évaluer les garderies dans l'application du curriculum éducatif francophone.○ Offrir de l'accompagnement et du développement professionnel universel, ciblé selon les besoins.• Agentes pédagogiques en inclusion (Postes temporaires jusqu'en mars 2025)<ul style="list-style-type: none">○ Projet fédéral entre les trois districts scolaires francophones<ul style="list-style-type: none">▪ Géré par le District scolaire francophone sud.○ Objectif du projet :<ul style="list-style-type: none">▪ Créer une formation en inclusion pour les garderies.▪ Offrir une formation et de l'accompagnement personnalisé.
------------------	---

L'équipe d'agentes pédagogiques a le mandat d'accompagner les services de garde dans l'application du curriculum éducatif².

Développement professionnel continu

- Les éducatrices et les exploitantes de garderies éducatives doivent suivre un minimum de 10h de formation professionnelle par année.
- Chaque district scolaire offre un minimum d'heures de formation qui est calculé selon le nombre d'éducatrices.
 - En 2022-2023, le MEDPE a demandé au DSFNE d'offrir un **minimum de 3 175 heures** de formation aux exploitantes et aux éducatrices de garderie éducative.
 - **5 731 heures** ont été offertes aux éducatrices pour cette période.
 - Les éducatrices ont participé à plus de 2500 heures de formation.

Afin de rendre les formations accessibles aux éducatrices, les agentes pédagogiques offrent différents modes de formations. **Les formations peuvent être présentées de manière virtuelle ou en présentiel dans leur garderie, en communauté d'apprentissage, etc.** Toutes les formations sont offertes en soirée.

Ce mode de livraison de service permet :

- à plus de gens d'y accéder;
- la possibilité de faire la formation à domicile;
- l'offre d'une plus grande quantité de formation.

Les thématiques de formation les plus demandées sont :

- L'inclusion
- La gestion des comportements
- L'observation et la documentation

Heures de formation depuis avril 2023 jusqu'à présent :
3 900 heures



²Curriculum éducatif francophone en services de garde

Le curriculum éducatif est un outil pédagogique de référence qui guide les établissements de garderie éducatifs de la province à mettre en place un environnement éducatif de qualité pour les apprenants de 0-5 ans. Il a été élaboré par le Groupe de recherche en petite enfance de l'Université de Moncton en 2008. (*Ceci s'apparente aux curriculums scolaires pour les écoles*)

Le MEDPE a la responsabilité de vérifier si cet outil pédagogique est appliqué dans les garderies éducatives francophones en se servant de l'outil « Évaluation du curriculum éducatif ».

Chaque année, **tous les services de garde préscolaires désignés passent une évaluation** qui mesure l'application de ce curriculum éducatif francophone. Cette évaluation est effectuée par les agents pédagogiques en petite enfance du DSFNE.

Moyenne de l'évaluation de tous les services de garde désignés	
Année	Moyenne
2021	87,77%
2022	88,95%
2023	90,15%

Afin d'augmenter cette moyenne, voici les stratégies mises en place au DSFNE :

- Formations
- Explication du curriculum aux exploitantes et éducatrices
- Visites d'accompagnement et modelage en garderie éducative

Défis de cette équipe

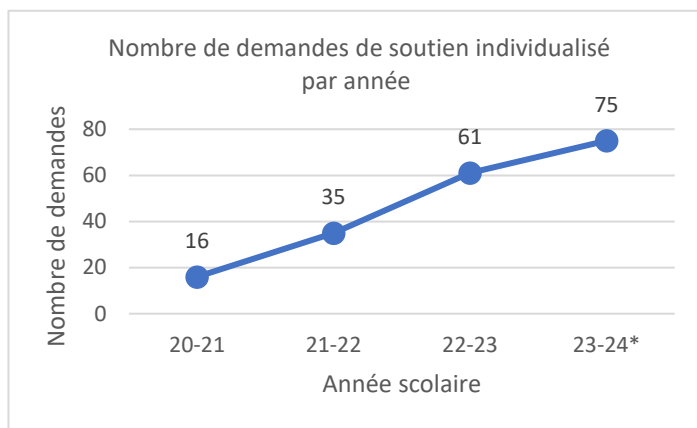
- Faire des suivis auprès des éducatrices après les formations. Le nombre de personnes dans l'équipe pour la quantité de garderies éducatives n'est pas assez grand pour être en mesure de faire ce type suivi en garderie. Pourtant, c'est un élément essentiel qui permettrait de voir la mise en place des formations.
- La rotation et le roulement du personnel, car ceci demande de la formation constante et l'accompagnement continuél auprès des mêmes garderies éducatives.

« **Inclusion** désigne la promotion et le soutien de la **participation de tous les enfants** à tous les aspects des programmes des services de garderie éducative. Le « Programme d'appui à l'inclusion » du ministère a pour objectif de fournir le soutien et les ressources qui favorisent des milieux inclusifs de haute qualité pour la petite enfance partout au Nouveau-Brunswick. »

Le ministère offre un financement qui donne un supplément salarial pour les personnes travailleuses d'appui à l'inclusion permettant d'apporter du soutien individualisé ou partagé aux enfants d'âge préscolaire et scolaire. « **Ce service est comparable aux assistants en éducation dans les écoles.** » : ce financement est possible sous le Programme d'Appui à l'inclusion du MEDPE.

Depuis 2023, l'équipe des services en petite enfance gère ce programme localement en débutant par une observation, une évaluation et de l'accompagnement.

Voici les demandes en lien avec ce service



*Données du 19 déc. 2023

Défi

- Augmentation constante du nombre d'enfants nécessitant un soutien particulier en garderie.
 - Augmentation du nombre de travailleuses d'appui à l'inclusion en garderie.
 - Augmentation du nombre de formation et d'accompagnement pour ces personnes d'appui.

Service d'appui aux familles

- **Nouveau service depuis mars 2023**
- Offrir un service aux familles d'enfants de 0 à 8 ans du DSFNE qui recherchent de l'information et des ressources.
- Faire la promotion des services aux familles et à la communauté.

L'objectif de ce service est :

- **D'accroître la sensibilisation des parents** et l'accès aux programmes et services disponibles.
- **D'augmenter le nombre d'enfants de moins de trois ans** recevant des services de qualité et opportuns dans les programmes et services à la petite enfance.
- **D'améliorer les partenariats avec d'autres intervenants** pour assurer des processus de sélection et d'aiguillage efficaces et opportuns.
- De **promouvoir les programmes et services disponibles** à la petite enfance.



Tout ça à un seul numéro :
1-833-957-7174



Réseau de la petite enfance du Nord-Est

- Chapeauté par la direction de la petite enfance du DSFNE
- Composé d'intervenants et de professionnels de différents organismes et services reliés à la petite enfance sur son territoire (p.ex. réseaux de santé, santé publique, centres de ressources familiaux, bibliothèques publiques, etc.)

Activités et projets 2021-2023

- Compréhension commune de la petite enfance : recherche et recension de la littérature
- Promotion et marketing des services de la petite enfance : Midis-causeries
- Engagement des parents : Formation « Au-delà de la communication »
- Profil de la petite enfance : Sondage et rapport

Activités et projets à venir

À la suite du « Rapport du profil de la petite enfance et de la famille du DSFNE », le réseau a ciblé des objectifs de travail commun pour répondre au besoin des familles sur son territoire. Les quatre thèmes suivants ont été ciblés pour les prochaines années :

- 1- Rôle des parents (anxiété et pression sociale ressentie)
- 2- Formation commune aux partenaires (pour mieux appuyer les parents sur des sujets qui les préoccupent, comme la conciliation famille-travail et la discipline)
- 3- Utilisation des écrans (sensibilisation sur les effets des écrans sur la santé et le développement des enfants)
- 4- Diffusion du rapport du profil de la petite enfance (pour déterminer par quel moyen, à qui, par qui, etc.)

Le réseau de la petite enfance, en collaboration avec le DSFNE, a réalisé un projet permettant d'obtenir le profil de la petite enfance (0-8 an) au sein du DSFNE. **(Avril 2023)**

Profil de la petite enfance 0-8 an (sondage des parents)

- 705 parents de toutes les régions du DSFNE ont répondu au sondage
- Les thèmes qui ont été abordés dans le sondage sont les suivants :
 - Situation d'emploi des parents
 - Habitudes familiales
 - Saines habitudes de vie
 - Rôles et défis de la parentalité
 - Santé et éducation

Voici quelques données intéressantes ressorties de cette étude. (*Rapport complet disponible sous peu*)

Une forte proportion des parents sondés affirme que **leur(s) enfant(s) regarde(nt) des émissions, des films ou des vidéos hors des heures de repas (96%)** ou **dans l'heure avant le coucher (91%)**



14% des parents évaluent que leurs **revenus sont insuffisants pour combler les besoins de base** de leur famille



« **La conciliation travail / famille s'avère difficile pour la moitié des parents** sondés, en plus d'être source de stress pour 57% d'entre eux. Notons **que certains parents n'ont pas accès à un réseau pour les soutenir** dans leurs responsabilités familiales. »



Services de garde agréés sur le territoire au DSFNE

	Nombre de services de garde agréés				Nombre d'espace en français			
	Centres	Milieu familial	Après-classes	Total	Nourrissons	Précolaires	Après-classes	Total
Chaleur	11	5	9	25	85	427	555	1 051
Restigouche	11	1	4	16	38	248	345	611
Péninsule Acadienne	19	8	21	48	80	663	975	1 677
Total	41	14	34	89*	203	1 334	1 406	3 410

*Cinq centres et 22 services après-classes se retrouvent dans nos écoles.

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2023-2024

Budget d'exploitation en date du 30 décembre 2023

Activité	Budget 23-24	Dépenses en date du 30-12-23	Solde	Dépenses réelles 22-23
Dépenses régulières				
Indemnité par réunion	30 000 \$	19 500 \$	10 500 \$	29 500 \$
	30 000 \$	19 500 \$	10 500 \$	29 500 \$
Congrès / conférences / formation				
Participation	30 500 \$	8 238 \$	22 262 \$	24 633 \$
	30 500 \$	8 238 \$	22 262 \$	24 633 \$
Réunions du CED				
Annonces	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Pauses et location de salles	3 000 \$	581 \$	2 419 \$	3 784 \$
Fournitures / équipement	1 000 \$	- \$	1 000 \$	42 \$
	5 000 \$	581 \$	4 419 \$	3 826 \$
Dépenses des membres du CED				
Frais de déplacement	34 000 \$	30 113 \$	3 887 \$	29 726 \$
Autres fournitures	500 \$	70 \$	430 \$	311 \$
Communication (Internet / cellulaire)	5 000 \$	4 361 \$	639 \$	4 853 \$
	39 500 \$	34 544 \$	4 956 \$	34 890 \$
CPAÉ				
Formation pour les membres	2 000 \$	- \$	2 000 \$	2 448 \$
	2 000 \$	- \$	2 000 \$	2 448 \$
Communication / promotion				
Articles promotionnels	1 500 \$	- \$	1 500 \$	- \$
Information aux parents	2 000 \$	- \$	2 000 \$	- \$
Publicité pour les évènements	1 500 \$	695 \$	805 \$	1 850 \$
	5 000 \$	695 \$	4 305 \$	1 850 \$
Autres dépenses du CED				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	10 000 \$	4 074 \$	5 926 \$	24 484 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	151 \$	3 849 \$	- \$
Bourses	7 000 \$	- \$	7 000 \$	7 000 \$
Autres activités	2 000 \$	2 067 \$	(67) \$	26 647 \$
	23 000 \$	6 292 \$	16 708 \$	58 131 \$
Total	135 000 \$	69 849 \$	65 151 \$	155 278 \$

1

PROCESSUS DE GOUVERNE

1.4 Code de conduite des membres du Conseil

Sur les plans déontologique, professionnel et légal, le Conseil et les membres du Conseil s'engagent individuellement et collectivement à afficher une conduite exemplaire, à faire bon usage de leur autorité et à respecter le décorum dans l'exercice de leurs fonctions, tout en respectant les valeurs du Conseil.

- 1.4.1 Les membres du Conseil doivent accorder une loyauté indéfectible aux intérêts de la communauté. Ces intérêts auront préséances sur tout autre groupe d'intérêt quel qu'il soit, y compris les intérêts personnels de tout membre agissant comme client des services de l'organisation;
- 1.4.2 Les membres du Conseil se référeront à l'article 33 du règlement 2001-48 de la Loi sur l'éducation en ce qui concerne les conflits d'intérêt;
- 1.4.3 Les membres ne doivent pas exercer une autorité individuelle sur le district scolaire :
 - a) Les membres ne peuvent exercer aucune autorité sur la direction générale ou sur le personnel à moins que les politiques du Conseil ne les y autorisent expressément;
 - b) Les membres, dans leurs relations avec le public, la presse ou d'autres entités, ne sont pas autorisés à parler au nom du Conseil.
 - c) Les membres ne portent aucun jugement individuel sur le rendement de la direction générale ou d'un membre du personnel sauf si ce rendement est évalué en relation avec des politiques du Conseil et selon la procédure officielle.
- 1.4.4 Les membres du Conseil doivent respecter la confidentialité concernant les questions visant certains élèves en particulier, le personnel, les questions juridiques ou tout autre sujet considéré confidentiel par le Conseil.

2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

2.4 Délégation à la direction générale

Le Conseil prescrit les responsabilités à la direction générale par l'entremise de politiques dictant les fins et décrivant les limites de la direction générale, en lui permettant toute interprétation raisonnable de ces politiques.

- 2.4.1 Le Conseil demandera à la direction générale d'obtenir des résultats, pour sa clientèle, aux coûts budgétés, en fonction des politiques sur les *Finalités*. Le Conseil limitera l'autorité discrétionnaire que la direction générale peut exercer dans les méthodes, les pratiques, la conduite et autres moyens pour atteindre les *Finalités*. Il établira à cette fin des politiques sur les *Limites de la direction générale*.
- 2.4.2 Dans la mesure où la direction générale interprète de façon raisonnable les politiques du Conseil sur les *Finalités* et les *Limites de la direction générale*, celle-ci est autorisée à établir toutes les autres politiques, prendre toutes les décisions et mesures, et entreprendre toutes les activités.
- 2.4.3 Le Conseil peut modifier ses politiques concernant les *Finalités* et les *Limites de la direction générale* en modifiant les limites entre le champ d'action du Conseil et celui de la direction générale. Ce faisant, le Conseil modifie l'autorité discrétionnaire de faire des choix accordés à la direction générale. Mais dans la mesure où toute délégation précise est en place, le Conseil et ses membres respecteront et appuieront les choix faits par la direction générale. Cette approche n'empêche pas le Conseil d'obtenir de l'information dans les domaines qu'il a délégués à la direction générale.
- 2.4.4 Le Conseil demandera à la direction générale de s'assurer que toutes les normes dans le domaine de la prévention des accidents et de la réduction des risques dans le milieu du travail soient respectées.

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mardi 16 janvier 2024
École Académie Assomption – Bathurst

Rapport de la présidence : Période du 13 décembre au 16 janvier 2024

Date	Lieu	Activités
14 décembre	Virtuel	Rencontre du MEDPE avec présidences et directions générales : prochaines étapes seront la gouvernance. Une session de travail prévue prochainement à ce sujet.
15 décembre	Moncton	Forum ouvert sur l'intelligence artificielle (IA) organisé par le MEDPE. Une importante délégation de notre district scolaire y a participé. Ce forum ouvert a permis de situer le contexte actuel dans lequel l'école est confrontée par rapport à la rapidité du traitement de l'information engendrée par l'évolution rapide de l'I.A. Les participants étaient unanimes à l'effet que cette journée était plus que pertinente et qu'il fallait travailler ensemble pour adapter l'école à cette réalité qu'est la présence de l'I.A. dans notre quotidien. Cette réalité représente des opportunités de faire les choses différemment par rapport aux pratiques enseignantes qui ont forgé la culture scolaire depuis de nombreuses décennies. L'I.A. pose également des défis notamment au niveau de l'éthique : il n'existe aucune convention dans le domaine de l'éducation.
17 et 18 décembre	Fredericton	Réunion du comité d'évaluation des places en garderies éducatives pour le choix des projets retenus. Entretien avec journaliste de Radio-Canada relative aux priorités en matière d'infrastructures scolaire (Matrice). Reportage à ce sujet diffusé sur les ondes radio et télé le 10 janvier 2024.
9 janvier	Virtuel	Réunion de travail avec le vice-président, le d.g et adjointe administrative.
16 janvier	Bathurst	Réunions de travail et publique du CED
Durant la période		Communication avec le directeur général, l'adjointe administrative, présidences des CED, membres de CED, conversations avec des journalistes, lectures et réponses aux courriels, etc.

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE

COURRIEL ÉLECTRONIQUE

Le 14 décembre 2023

Monsieur Alain Guitard
Président
Autorité aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick
2929, Route 180
Tetagouche Sud, N.-B. E2A 7C1
president@airbathurst.com

Objet : Appui à l'Aéroport régional de Bathurst et au rétablissement du transport de passagers quotidien par avion

Monsieur Guitard,

Nous avons pris connaissance de la situation précaire dans laquelle se trouve actuellement l'Aéroport régional de Bathurst. Nous désirons joindre notre voix aux autres pour vous exprimer notre profonde inquiétude et, surtout, vous apporter notre appui dans vos efforts pour assurer le maintien des opérations de l'aéroport à court terme et sa survie à moyen et long terme.

La présence d'un transport de passagers quotidien par avion à Bathurst est un service essentiel sur lequel compte le **Conseil d'éducation (CEDSFNE)** et le **District scolaire francophone Nord-Est (DSFNE)** pour leur bon fonctionnement. Que ce soit pour les déplacements de nos employés ou de nos partenaires, la présence d'un lien aérien et rapide vers le centre du pays, offrant ensuite des connexions vers d'autres destinations, se veut un service hautement stratégique pour assurer la bonne marche de nos activités. À bien des niveaux, les services de l'Aéroport régional de Bathurst sont essentiels pour la survie de nos régions rurales et pour la pérennité de notre district scolaire, entre autres :

- L'accueil de nouveaux arrivants est un enjeu tant au niveau de l'économie locale pour nos communautés rurales que pour le développement de notre district scolaire qui accueille de nouveaux apprenants et recrute de nouveaux employés;
- Notre district scolaire tente également d'être plus attrayant afin de combler ses défis en termes d'employabilité et de rétention de notre personnel;
- Enfin, l'une des finalités du Conseil d'éducation du DSFNE est de développer le sentiment de fierté et d'appartenance de nos jeunes à leur région;

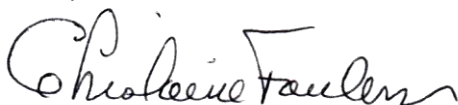
il est évident que la présence de l'Aéroport régional de Bathurst vient soutenir nos objectifs en plus d'être un atout évident, attractif et nécessaire pour notre économie et nos communautés.

...2

Nous désirons réitérer que nous appuyons vos efforts pour l'obtention d'une aide financière en provenance des gouvernements, provincial et fédéral, pour permettre à l'Autorité aéroportuaire du Nord du N.-B. de traverser la conjoncture actuelle. Ensuite, le retour à la normale passe inévitablement par le rétablissement d'une liaison quotidienne de transport de passagers à Bathurst. Nous appuyons donc les démarches que vous effectuez présentement en ce sens auprès des compagnies aériennes incluant, Air Canada, PAL Airlines, Pascan Aviation et les autres transporteurs de passagers par avion.

Je vous prie d'accepter, Monsieur Guitard, l'expression de notre sincère solidarité à l'égard des efforts que vous déployez pour assurer la survie de notre aéroport régional.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ghislaine Foulem". The signature is fluid and cursive, with the first name being more prominent.

Ghislaine Foulem

*c. c. Membres du Conseil d'éducation du DSFNE
Monsieur Marc Pelletier, directeur général, DSFNE*

Le 18 décembre 2023

Ghislaine Foulem, présidente
Conseil d'éducation du DSF Nord-Est
3376, rue Principale
C.P. 3668, Tracadie-Sheila, NB E1X 1G5

Objet : L'AFPNB vous remercie !

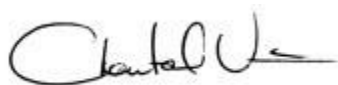
Madame Foulem,

Nous sommes très heureux d'apprendre que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est a accepté de couvrir les frais d'adhésion des CPAÉ, permettant ainsi à toutes les écoles du DSF NE de devenir membres associés pour l'année scolaire 2023 - 2024.

Nous sommes très reconnaissants de votre soutien continu, qui contribue à appuyer l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick dans sa mission.

Nous vous serions reconnaissants de transmettre nos sincères remerciements à tous les membres du Conseil d'éducation Nord-Est.

Je vous prie d'agréer, Madame Foulem, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Chantal Varin

Directrice générale



